

L'automne s'installe...

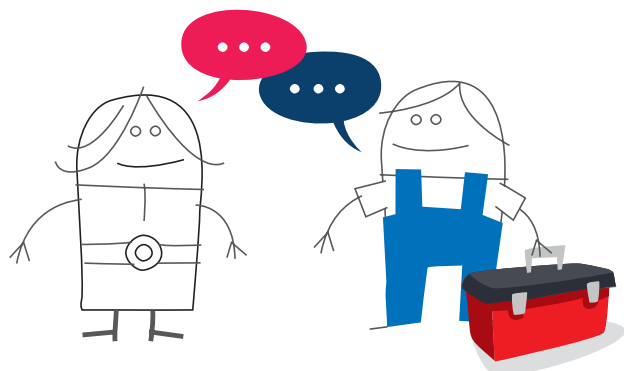
Quelques informations
et conseils concernant
votre chauffage !

Votre logement est équipé d'un chauffage individuel

Avant la période hivernale, nous vous conseillons
vivement de tester votre chaudière :

- Allumez votre chauffage en basculant en « mode hiver ».
- Demandez une température supérieure à celle de votre logement.
- Utilisez de l'eau chaude en même temps.
- Vérifiez que les radiateurs chauffent.

Si vos radiateurs ne chauffent pas correctement, nous vous invitons à contacter directement et au plus vite le prestataire chauffage en charge de votre résidence. Il sera plus disponible qu'à l'arrivée du froid hivernal.



OÙ TROUVER LES COORDONNÉES DU PRESTATAIRE CHAUFFAGE EN CHARGE DE VOTRE RÉSIDENCE ?

Elles sont affichées dans le hall d'entrée de votre résidence. Vous pouvez également les consulter dans votre livret d'accueil et dans votre « espace locataire » sur le site Internet d'Alliade Habitat.



ENQUÊTE

Les bailleurs sociaux, comme Alliade Habitat, doivent réaliser :

- **une enquête biennale** auprès de l'ensemble des locataires présents au 1^{er} janvier 2017, afin d'établir des statistiques sur l'Occupation du Parc Social (OPS).
- **une enquête d'occupation** des logements pour connaître votre situation et les ressources de votre foyer.

Les réponses à ces enquêtes sont obligatoires, sous peine de pénalités financières. Pensez à remplir en ligne le questionnaire ou à nous le renvoyer avec les pièces justificatives selon le mode d'emploi.

**PLUS D'INFORMATION (NUMÉRO VERT)
0806 802 994**



Votre logement est équipé d'un chauffage collectif

Si vous constatez un problème de chauffage dans votre logement, voici quelques réflexes pour identifier le problème et permettre une intervention plus rapide.

Un des radiateurs de votre logement est froid :

- Vérifiez que le robinet du radiateur est ouvert et en position de chauffe.
- Si la température ambiante atteint la température demandée, le radiateur s'arrête. À l'inverse, quand la température ambiante baisse, le radiateur se remet en chauffe.

Tous les radiateurs de votre logement sont froids ou tièdes :

Ce n'est peut-être pas une panne ! Les radiateurs peuvent être froids ou tièdes si la température extérieure n'est pas très basse.

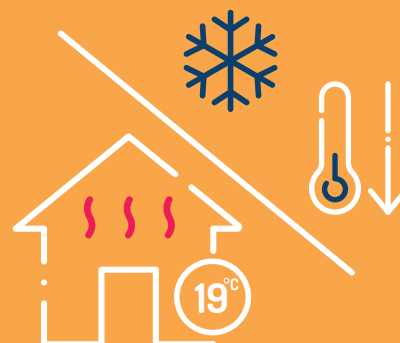
- Vérifiez la température dans votre logement.
- Si votre logement est équipé d'un thermostat, vérifiez qu'il est bien réglé à 19°C et que le symbole de piles électriques n'apparaît pas sur l'écran. Si tel est le cas, il vous faut changer les piles du thermostat.
- Est-ce que vos voisins constatent le même problème ?

Si le problème persiste dans tout l'immeuble, contactez-nous au plus vite.

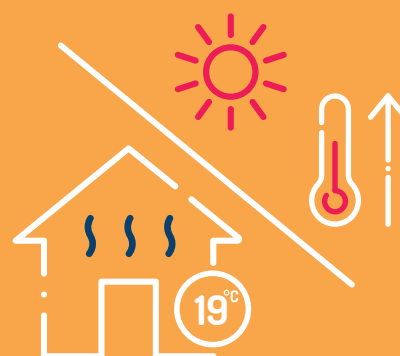
Les systèmes de chauffage sont réglés pour garantir une température dans vos logements de 19°C en journée et entre 17 et 18°C la nuit (entre 23h et 5h). Le système se déclenche automatiquement en fonction de la température extérieure.

POURQUOI VOS RADIATEURS SONT PARFOIS FROIDS EN PÉRIODE DE CHAUFFE ?

- **S'il fait froid dehors**, la chaudière fonctionne à pleine puissance et les radiateurs sont donc chauds.



- **S'il ne fait pas très froid dehors**, la chaudière fonctionne à faible puissance. Ainsi, les radiateurs peuvent être tièdes ou froids mais ne sont pas pour autant en panne.



POUR RAPPEL

- Le prestataire chauffage de votre résidence entretient une fois par an votre chaudière. Pour le bon fonctionnement de la chaudière et pour votre sécurité, il est important d'assurer ce rendez-vous, sans frais supplémentaire pour vous : l'entretien de la chaudière est inclus dans vos charges locatives.
- La nuit, certains systèmes de chauffage réduisent leur puissance pour réaliser des économies d'énergie : la température ambiante baisse légèrement. Il ne s'agit pas d'une panne.

Centre de Relation Clients :
04 72 89 22 22
alliadehabitat.com

Siège social : 173, avenue Jean Jaurès - 69364 Lyon cedex 07

Alliade Habitat 
Groupe ActionLogement